

Compte rendu de la réunion du vendredi 26 août 2016

Etaient présents

Mesdames Sophie MARCER et Nathalie RENAULT, Messieurs Roger SIOHAN, Philippe POENCIER, Gilles ROUX, Bernard LINDENBERG, Franck THEBAULT, Mewen AVRY, Hervé BERNARD, Christophe DELALANDE.

Présentation de la séance selon le conducteur en pièce jointe.

Les besoins du club :

Un bureau pour mieux représenter la section au niveau FOYER LAIQUE.

A ce jour nous n'avons qu'un représentant – Pierre Yves LE TROCQUER – et pouvons compter sur un autre soutien en la personne de Hervé BERNARD karatéka qui siège au titre de responsable de la section Canne d'arme du Foyer. Un 2^{ème} représentant de la section serait le bienvenu. S'agissant d'un siège au niveau du CA du FLL, il faut passer par la prochaine assemblée générale du FOYER et être élu pour augmenter la représentativité de la section au CA. Un membre du futur bureau sera donc sollicité pour cela.

Comme l'a souligné Hervé, je suis souvent le seul représentant des utilisateurs du Dojo – Aïkido, Judo, Karaté – et ça ne doit pas durer.

Un bureau pour mieux faire circuler l'information dans la section.

Le travail de secrétariat est peu important et concentré en début de saison au moment des inscriptions. Le travail de comptabilité est fait au sein du bureau du FLL. Une salariée du FLL s'occupe de toute la partie comptabilité, de la saisie des pièces jusqu'à la présentation du bilan.

C'est donc au niveau des différents courriers qui arrivent de la ligue, du département, de la fédération qu'il peut y avoir de l'activité de secrétariat. A ce jour tout ce courrier arrive à mon adresse personnelle, à partir de la rentrée il arrivera au Foyer et sera immédiatement disponible pour la section.

Concernant les courriels venant de ces organismes et du FLL, je mets en place un renvoi immédiat vers les membres du bureau.

Concernant les courriels venant du département, de la ligue et de la fédération, je mets en place un renvoi immédiat vers les professeurs.

Un bureau pour décider du montant des cotisations

Cette saison, nous reconduisons les cotisations de l'année dernière (cf. tableau en fin de CR). Dans la perspective de 2017 nous statuerons en fin de saison sur les orientations à prendre.

Tarifs détaillés

2

1 trimestre trimestres 3 trimestres

catégorie de cours	FFK			1 trimestre		2 trimestres		3 trimestres		spécificités
	DA	FLL	JKA	COU RS	TOTAL	COU RS	TOTA L	COU RS	TOTAL	
benjamins minimes cadets	36 €	14 €		33 €	83 €	67 €	117 €	100 €	150 €	
bureau	36 €	14 €	15 €	25 €	75 €	50 €	100 €	75 €	125 €	cours à 50% 50% sur les cours à partir du 3ème
famille benjamin minime cadet	36 €	14 €	15 €	17 €	67 €	33 €	83 €	50 €	100 €	
famille junior à vétérans	36 €	14 €	15 €	25 €	75 €	50 €	100 €	75 €	125 €	50% sur les cours à partir du 3ème
famille poussin pupille benjamin FFKDA passage benjamins minimes cadets		14 €		13 €	27 €	25 €	39 €	38 €	52 €	50% sur les cours à partir du 3ème
FFKDA passage junior à vétérans FLL autre section benjamins minimes cadets		14 €		50 €	64 €		100 114 €	150 €	164 €	
FLL autre section benjamins minimes cadets	36 €			33 €	69 €	67 €	103 €	100 €	136 €	
FLL autre section juniors à vétérans	36 €			50 €	86 €		100 136 €	150 €	186 €	
FLL autre section poussins pupilles benjamins hauts gradés (5ème Dan et plus)				25 €	25 €	51 €	51 €	76 €	76 €	
JKA passage benjamins minimes cadets		14 €		33 €	47 €	67 €	81 €	100 €	114 €	
JKA passage juniors à vétérans		14 €		50 €	64 €		100 114 €	150 €	164 €	
juniors à vétérans poussins pupilles benjamins	36 €	14 €	15 €	50 €	100 €	50 €	100 150 €	150 €	200 €	
		14 €		25 €	39 €	51 €	65 €	76 €	90 €	
professeurs	36 €	14 €	15 €		65 €		65 €		65 €	ne payent que les adhésions, pas les cours
Séniors +		14 €		29 €	43 €	57 €	71 €	86 €	100 €	
taikyokuken Tarification spéciale		14 €		29 €	43 €	57 €	71 €	86 €	100 €	
				- €		- €	- €		- €	

Concernant l'appui du FLL

Toute la comptabilité de la section est tenue par le secrétariat général de l'association. Isabelle s'occupe spécifiquement de notre section.

Le bureau pourra faire appel au secrétariat pour également gérer les encaissements de cotisations. Les modalités seront à définir dans ce cas. Pour le moment, le secrétariat donne une fiche de renseignements aux personnes intéressées par le karaté et les invite à nous rencontrer lors des cours.

Les inscriptions pour la saison en cours

La grille de tarifs sera affichée dans le placard du Dojo.

Chaque candidat devra remplir le formulaire « demande de licence *par internet* 2016-2017 » même si au final il n'aura pas de licence fédérale :

- cours enfants – sur demande ;
- débutant 1^{ère} année tous cours confondus ;
- taikyokuken.

Le document fédéral est explicite sur les thèmes des assurances, certificats, etc.

Pour les pratiquants qui n'ont pas de licence, il faudra remplir en plus le document du FLL traitant du problème des assurances. Dans ce cas il s'agit d'un contrat signé par le FLL avec la MAIF. Ce contrat recouvre les mêmes situations que le contrat FFKDA avec la MUTUELLE DES SPORTS. (cf. site internet fédéral)

Le fonctionnement du bureau pour cette saison

Nous sommes en saison de transition. Le but est d'être efficient pour la prochaine saison. Il n'y aura pas de calendrier formel de réunion. Par contre, nous traiterons au fil des cours les différents problèmes qui se présentent ou les besoins de mises en commun d'informations ou de pratiques liées à la « gestion de la section ». Ces moments feront l'objet de compte-rendus.

Composition du bureau

BUREAU DE SECTION	C.A. FOYER LAIQUE
PIERRE YVES LE TROCQUER Responsable de section	PIERRE YVES LE TROCQUER
ROGER SIOHAN – membre	
SOPHIE MARCER – membre	
Nathalie RENAULT – membre	
Michel RENDA - membre	
SITE INTERNET	
PIERRE YVES LE TROCQUER, MICHEL RENDA, Christophe DELALANDE	